



Coly Saint-Amand

Bulletin Municipal

Novembre 2021

SOMMAIRE



Commémoration du 11 novembre	p. 1
Vigilance cambriolage	p. 1
Vaccination 3ème dose	p. 2 à 3
Grippe aviaire	p. 4
Tuberculose bovine	p. 4
Dégrèvement impôts directs	p. 5
Travaux élagage	p. 6
Enquête culture.....	p. 7

À VOS AGENDAS

- Ecocycle	p. 8
- Le Lébéro	p. 9
- Soirée Beaujolais	p. 10
- Les Chasseurs Colynois	p. 11
- Marché de Noël	p. 12

Saint-Amand Fait Son Intéressant..... p. 11

Amicale Laïque..... p. 11

ÇA SE PASSE À COLY-SAINT-AMAND

Le Troisième Lieu

La Table de Jean

C.Art.Thé.Sien

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

L'Association des Anciens Combattants et le Conseil Municipal vous invitent à participer à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui se déroulera à :



COLY

Jeudi 11 novembre - 11h30 - Monument aux morts où sera déposée une gerbe

St-AMAND

Jeudi 11 novembre 11h30 - Monument aux morts où sera déposée une gerbe

L'association des Anciens combattants a décidé de se retrouver d'une manière conviviale et familiale pour le repas fraternel annuel qui aura après la cérémonie à 12h à La Table du Terroir – La Chapelle Aubareil, auquel vous pouvez participer.

Se faire inscrire au 05 53 51 68 52 ou 06 72 95 39 51.



VIGILANCE CAMBRIOLAGE



Cambriolages

Ces derniers mois de nombreux cambriolages ont eu lieu, particulièrement à Coly.

Les modes opératoires se ressemblent : une ou plusieurs personnes se retrouvent dans les espaces privés des habitations, cour, allées et expliquent être à la recherche d'un chat ou d'un chien...Veillez à fermer à clef votre domicile et les annexes en votre absence, même quand vous vous en éloignez seulement. Le repérage des véhicules suspects est utile (description, immatriculation).

Attention tout de même : plusieurs entreprises circulent sur la commune pour installer la fibre optique avec des fourgons parfois sans identification particulière.

Vaccin contre le Covid-19 : qui est concerné par la dose de rappel ?

L'injection d'une dose de rappel pour les personnes les plus fragiles et les personnes âgées de 65 ans et plus est désormais possible. Depuis le 6 octobre 2021, les professionnels qui prennent en charge ou accompagnent ces personnes vulnérables peuvent également recevoir cette dose de rappel. Elle doit être administrée 6 mois après la dernière injection de vaccin et 4 semaines après l'injection unique de Janssen. Quelles sont les personnes concernées par ce rappel vaccinal ? Avec quels vaccins ? Où se faire vacciner ? *Service-Public.fr* répond à toutes vos questions.

La campagne de rappel du vaccin contre le Covid-19 a débuté le 1^{er} septembre 2021. Elle fait suite à la recommandation de la Haute Autorité de santé (HAS) dans un avis rendu le 24 août 2021. Le 6 octobre 2021, la HAS a recommandé d'élargir ce rappel à de nouvelles populations.

Quelles sont les personnes concernées ?

Le rappel vaccinal correspond à l'administration d'une injection de vaccin supplémentaire 6 mois minimum après vaccination complète pour les personnes éligibles, c'est-à-dire :

- les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et des unités de soins de longue durée (USLD) ;
- les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile (avec une priorité pour les personnes de plus de 80 ans) ;
- les personnes à très haut risque de forme grave ;
- les personnes présentant des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19 ;
- les personnes sévèrement immunodéprimées (qui ont déjà reçu trois doses et en recevront une quatrième indique la HAS) ;

les personnes ayant reçu le vaccin Janssen. Une dose de rappel avec un vaccin à ARNm (Pfizer) est recommandée à partir de 4 semaines après la 1^{re} injection.

À la suite de l'avis de la Haute Autorité de Santé du 5 octobre 2021, sont aussi concernés :

- les professionnels de santé, l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du secteur médico-social, les aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, les professionnels du transport sanitaire et les pompiers, quel que soit leur âge ;
- les proches (de plus de 18 ans) de personnes immunodéprimées.

Quels sont les vaccins ?

Le rappel vaccinal contre le Covid-19 est effectué uniquement avec le vaccin de Pfizer-BioNTech. Dans un communiqué publié le 15 octobre 2021, la Haute Autorité de santé (HAS) recommande d'utiliser exclusivement le vaccin de Pfizer.

Attention : Le maintien du haut niveau d'adhésion aux mesures barrières y compris chez les personnes ayant reçu un schéma de vaccination complet et en particulier au contact des personnes à risque de formes graves est indispensable.

Où se faire vacciner ?

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous :

- chez leur médecin traitant (ou médecin de leur choix) ;
 - dans une pharmacie ;
 - en cabinet infirmier ou de sage-femme, au sein des services hospitaliers où elles sont suivies ;
- dans un centre de vaccination (possibilité de prendre rendez-vous sur www.sante.fr .

Pour les personnes résidant dans les établissements pour personnes âgées, la dose de rappel s'administre sur place, pas besoin de se déplacer.

Le vaccin Pfizer-BioNTech peut être injecté en cabinet de ville depuis le 1^{er} octobre 2021.

**VOUS AVEZ DES PROBLÈMES DE MOBILITÉ : CONTACTEZ LA MAIRIE
DE COLY SAINT AMAND – 05 53 51 47 85 – POUR ORGANISER VOTRE
DÉPLACEMENT VERS LE CENTRE DE VACCINATION DE SARLAT**



GRIPPE AVIAIRE

Grippe aviaire : risque "élevé" en France, les éleveurs appelés à confiner les volailles



Le niveau de risque face à la grippe aviaire vient d'être relevé ce vendredi 5 novembre, passant de «modéré» à «élevé» et obligeant les éleveurs à confiner les volailles.

En effet, selon un arrêté du 4 novembre publié au Journal Officiel et entrant en vigueur le vendredi 05 novembre, tous les éleveurs de volailles et d'oiseaux doivent enfermer leurs animaux pour éviter les contacts avec les oiseaux migrateurs, potentiellement porteurs

TUBERCULOSE BOVINE

Que faire en cas de découverte d'un blaireau mort en bord de route?

Fiche à l'intention des mairies en zones Sylvatub

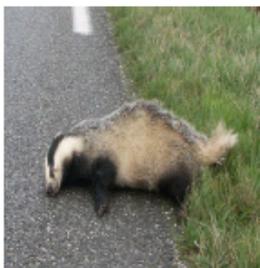
SYLVATUB : SURVEILLANCE DE LA TUBERCULOSE BOVINE EN FAUNE SAUVAGE

La tuberculose bovine est une zoonose (maladie infectieuse transmissible à l'homme) affectant principalement les ruminants domestiques. Les blaireaux sont également susceptibles d'être porteurs de la maladie.

Il existe donc un dispositif national de surveillance de la Tuberculose bovine dans la faune sauvage, le réseau SYLVATUB. Il est porté par la DDETSPP et ses différents partenaires et permet une surveillance de la circulation de cette maladie chez les espèces sauvages sensibles (blaireaux, sangliers, cervidés).

Un des volets de surveillance passe par la collecte des blaireaux trouvés morts afin d'effectuer des analyses pour le dépistage de la tuberculose bovine.

Démarches si vous trouvez un blaireau mort en bord de route :



Si l'animal est sur la chaussée, le déplacer sur le bas côté en prenant toutes les précautions nécessaires pour votre sécurité ;

Vérifier l'état de conservation du cadavre : il doit être entier, avec un abdomen non gonflé (visible quand les pattes sont écartées par l'abdomen), les analyses ne peuvent en effet pas être réalisées sur un cadavre putréfié ;

Le localiser le plus précisément possible (Commune-Route départementale - borne PR - indices visibles) - prendre une photo si possible

Contactez la DDETSPP Dordogne, pour avertir de la présence du cadavre et communiquer l'emplacement exact.

Et ensuite ?

L'information sera ensuite relayée à un partenaire sur place afin de récupérer l'animal si possible puis le déposer à un des points de collecte de la zone.

S'il peut faire l'objet d'une analyse, l'animal sera acheminé au laboratoire (LDA : Laboratoire Départemental d'Analyses) qui mettra en œuvre une autopsie ainsi que des examens complémentaires pour déterminer s'il est infecté par la bactérie en cause (*Mycobacterium bovis*).

S'il ne peut pas faire l'objet d'analyses, l'animal devra être orienté à l'équarrissage dans le cadre du service public de l'équarrissage.



Pour plus de renseignements sur le dispositif SYLVATUB : www.platforme-esa.fr

Contacts

DDETSPP Dordogne, Cité administrative, 18 rue du 26ème R.I. Bâtiment H - 24000 Périgueux

Accueil téléphonique au 05 53 03 65 00 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Courriel à ddetspp-directeur@dordogne.gouv.fr

MAIRIE DE

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR LE GEL du 7 et 8 AVRIL 2021

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du

À *Coly Saint Amour*

Le *28/10/2021*

Le Maire,



NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.



Département : **DORDOGNE**

Commune : **SAINT-AMAND DE COLY**

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage, d'abattage et de girobroyage nécessaires à l'entretien de(s) la ligne(s) électrique(s) :

90 kV BORIETTE – MONTIGNAC - BEAUREGARD

vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du :

**27 septembre 2021
pour une durée de travaux allant jusqu'à 6 mois**

L'exécution de ces travaux a été confiée par R.T.E à l'entreprise :

**BURGUN
« Pourrioux »
23430 SAINT-PIERRE CHERIGNAT**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tous les règlements des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

M. BURGUN Frédéric - Tél :05 55 50 44 76

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux, **M. Christophe MOREL** :

**RTE – CENTRE DE MAINTENANCE TOULOUSE
GMR Massif Central Ouest
4 rue Thomas EDISON - ZI du PONTEIX - 87220 FEYTIAT
Tél : 05 55 44 29 24**

ENQUÊTE CULTURE

Le Conseil Départemental de la Dordogne et la Ville de Périgueux organisent une grande enquête sur les pratiques culturelles et numériques pour mieux comprendre les attentes des Périgourdins.

Un questionnaire est proposé pour recueillir les habitudes et les envies des concitoyens.

L'objectif est de renouveler les offres culturelles et numériques proposées aux Périgourdins. Ce questionnaire s'adresse à tous et ne mobilise qu'un temps limité (7 min environ). Les données seront traitées de façon anonyme. Le questionnaire est accessible à partir du 18 octobre 2021 à l'adresse suivante : <https://fr.surveymonkey.com/r/BPMLQWQ>



CULTURE
> DU 18 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE 2021 <

Dites-nous tout sur vos habitudes et vos envies

Musique
Cinéma
Théâtre
Télévision
Lecture
Internet...

Répondez à la **GRANDE ENQUÊTE** en ligne pour mieux répondre à vos attentes

<https://bit.ly/3mLBgvN>

PÉRIGUEUX capitale du PÉRIGORD
Dordogne PÉRIGORD LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



Quels que soient vos loisirs, votre âge, votre lieu de résidence, que vous ayez une activité culturelle ou non, votre avis est important !

Vous jouez ou écoutez de la musique ?
Vous êtes fan de films ou de séries TV ?
Vous passez des heures à surfer sur le net en quête de vidéo ou d'infos en tous genres ?
Les jeux vidéo vous les préférez en étant mobile ou dans votre salon ?
Vous êtes plutôt polar ou Poudlard ?
Dites-nous tout sur vos habitudes culturelles et vos envies !

Anonyme, ouverte à tous, cette enquête nous permettra de mieux répondre à vos attentes et vous proposer de nouvelles offres culturelles.

Votre avis compte !

Consacrez 5 mn au questionnaire suivant : <https://bit.ly/3mLBgvN>

PÉRIGUEUX capitale du PÉRIGORD
Dordogne PÉRIGORD LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



Nos rendez-vous du mois

Novembre 2021

~~samedi 6 novembre, 10h à 12h~~

~~Café scientifique - "L'Eau, cette ressource qui nous échappe -
partie I" par Dr. Jonathan Schuite~~

~~samedi 6 novembre, à partir de 19h~~

~~Atelier musique ouvert - "Improvisations dansantes"~~

~~dimanche 7 novembre, 12h~~

~~Auberge espagnole - "Amenez un plat
à partager tous ensemble"~~

mercredi 17 novembre, 15h à 17h

Café jeux de société & jeux de cartes

samedi 20 novembre, 16h à 18h

Café linguistique - "La Catalogne et ses secrets"

Prix libre - Cotisation EcoCycle obligatoire

Membre actif 20€ - Membre usager 5€ - Cotisation ponctuelle 1€

Festival le Lébéro

Novembre 2021

25^e édition



Mois du conte
en Périgord Noir

- Randonnée Contée
avec Thierry Parsat
- Nadau
- Monique Burg,
Daniel Chavaroche
& Daniel L'Homond
- Anne-Gaëlle Duvochelle
- Vincent Loiseau
& Tony Baker
- Florent Mercadier
- David Torména
- Michel Bouhet
& Jean-Louis Compagnon
- Michèle Bouhet
& Christian Compagnon
- Patrick Ewen
& Olivier De Robert

PASS 4 spectacles : 24€

PASS 8 spectacles : 40€

Entrée adulte : 12€

Entrée enfant : 6€

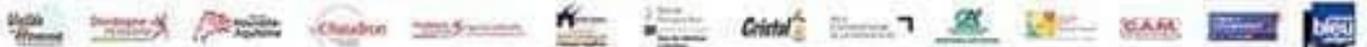
Pass Sanitaire ou test
PCR et port du masque
pendant les spectacles
obligatoire

réservations
recommandées

infos/résa : 06 85 13 91 15
www.contesduleberou.com



Val.



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION LA COLYNOISE

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

à partir de 19h00

 PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE

Soirée Beaujolais



BOUTEILLE BEAUJOLAIS 8€

ASSIETTE CHARCUTERIE 6€

ASSIETTE FORMAGE 4€

CŒURS DE CANARD 3€

TARTELETTE 2€

www.ventrimpressions.fr - Imprimé en Périgord

SALLE DE LA CONVIVIALITE - COLY

PLACES LIMITEES - RESERVATIONS : RICHARD 06 82 34 46 33

ST AMAND DE COLY

Marché de Noël



5 décembre

De 10h à 18h30

Au Séchoir à tabac



PROGRAMME



De 11h à 12h30 : Chasse aux trésors

15h : Arrivée du VRAI père Noël

16h : Faites vos vœux !

17h : Spectacle gratuit "À la renverse, je suis tombée", tout public, avec la Cie des Nez Rouges

18h : Tombola

Toute la journée : balade en calèche



Nombreux exposants

* Restauration : crêpes, vin chaud, cidre, soupe maison et tarterie à emporter chez C.Art.thé.Sien



Organisé par l'Amicale Laïque de St Amand de Coly - Contact : 05 53 51 47 85

LES CHASSEURS COLYNOIS

TOMBOLA

Tentez votre chance !!! Si vous souhaitez des tickets, contactez Pierrick au 06 22 98 00 38

Tirage au sort le vendredi 19 novembre à 18h30

Salle de convivialité - Coly

Suivi d'un apéritif offert

À gagner : 1 sanglier, 2 repas à la Table de Jean, 2 repas au Troisième Lieu, 1 rôti de bœuf*, 1 pot au feu pour 5 pers*, nombreux autres lots.

*offert par la boucherie DELAGE - Condat

St-AMAND FAIT SON INTÉRESSANT

Vous êtes chaleureusement convié par toute l'équipe à :

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 03 DÉCEMBRE
18h30 SÉCHOIR À TABAC**

Inscriptions **avant le 25 novembre** à festivalsaintamand@gmail.com
ou au 06 31 30 92 48 en précisant le nombre de participants pour l'intendance.
Au plaisir de vous retrouver, Amicalement, Sylvie Berthelot-Roulland



AMICALE LAÏQUE

1, 2, 3, cousez ! Mais pas que...

Pour toutes les curieuses, les mordues de l'aiguille, celles qui veulent apprendre à reporter un patron, coudre, réaliser ses propres vêtements, coussins, doudous, accessoires, déco, dans une ambiance chaleureuse, mais aussi à toutes celles heureuses de partager leur savoir faire !

**À VOS AIGUILLES !!!!
ATELIERS COUTURE, PATCHWORK,
TRICOT, BRODERIE...
TOUS NIVEAUX**

À partir du 13 octobre 2021, tous les mercredis,
à partir de 17h00 jusqu'à 19h00,
au séchoir de St-AMAND DE COLY,



Tarif : 40€/an,

Animatrice : Valérie DEGRAVE

Rens. Annick DEPARIS : 06 82 94 17 40

ÇA SE PASSE À COLY-ST-AMAND

🌀 LE TROISIÈME LIEU

SOIRÉ CASSOULET
SAMEDI 27 NOVEMBRE

20h - 20€

Réservation obligatoire au 05 53 42 96 68
places limitées



NOUVEAU !

Plat du jour à emporter !

À réserver le matin et à récupérer entre 14h et 19h. Vous trouverez les menus sur la page Facebook « letroisiemelieu »

Et toujours les pizzas maison à emporter le vendredi, samedi et dimanche soir, entre 19h30 et 20h30.

Pensez à demander votre carte de fidélité ! Au bout de 10 pizzas achetées, 1 offerte.

🌀 LA TABLE DE JEAN



Restaurant bistrot avec des produits du terroir et une cuisine
« fait maison »

Fermé le dimanche, lundi et mercredi soir. Sauf jours fériés.

Possibilité d'ouverture sur demande

OUVERT LE 31 DÉCEMBRE

Tél. : 05 53 51 68 08

🌀 C.ART.THÉ.SIEN - Saison automnale

L'art et l'artisanat français sont au rendez-vous à la boutique. Cadeaux de Noël pour homme, femme et enfant : cuir, couture, verrier, macramé originaux, décoration originale, thé, café des coffrets tout prêts ..vous y trouverez des œuvres originales et abordables.



Nouveautés : des cosmétiques naturelles : savons, shampoing, hydrolats, avec conseils.

Sans oublier la Tarterie et des produits locaux et bio (miel, gâteaux, sirop, café, thés..)

Rendez-vous du Jeudi au samedi 10h à 19h

N'hésitez pas à nous contacter - 06 27 93 63 33 - on peut faire une ouverture les autres jours si vous avez besoin d'un cadeau.

Un merci à tous pour votre accueil chaleureux de la Tarterie ! Ça motive et récompense après ces 2 années particulières. Merci de votre soutien.



**MAIRIE – Le Bourg, Saint Amand de Coly
24290 COLY-SAINT-AMAND**

05 53 51 47 85

**Mairie Annexe : Le Bourg, Coly
24120 COLY-SAINT-AMAND – 05 53 51 66 85**

www.colysaintamand.fr

